



**Sentiers
SINAGOTS**

CIRCUIT DU PASSAGE

LÉGENDE

- 1 Circuit et étapes
- ★ Lieu expliqué à l'intérieur du dépliant
- Église, chapelle
- Table pique-nique
- Monument remarquable
- Plage
- Embarcadère
- P Parking

**Sentier patrimonial
«Entre villages et marais»**
11 pupitres à découvrir !

A DÉCOUVRIR AUSSI :

- Circuit de la Pointe du Bill
- Circuit des Voiles Rouges
- Circuit Entre Bocage et Marais
- Circuit Le Bourg et ses rivages
- Circuit Chemins creux et Villages



9,24 km

**PIÉTONS
2H30**

n°3

LA GARENNE
MONTSARRAC
KÉRARDEN
LE PASSAGE
LA GARENNE



CIRCUIT DU PASSAGE

PIÉTONS
2H30
9,24 km



DÉPART/ARRIVÉE : PARKING DE LA GARENNE

- 1 0 km Prenez le sentier au fond du parking. Il longe le rivage jusqu'à la cale de la Garenne.

★ La rivière de Noyal

La rivière de Noyal est l'une des nombreuses rias bretonnes qui s'écoule vers la mer. Jusqu'à 300 mètres de large à certains endroits, elle sépare la presqu'île de Séné et ses marais de la presqu'île de Rhuys.

De retour vers le parking, remontez par la route vers le [VILLAGE DE MONTSARRAC](#).

- 2 0,98 km Passez le premier carrefour en allant tout droit. Au second, prenez à droite le chemin de la Fontaine Vat.

- 3 1,16 km Sur le chemin, à une intersection, vous trouverez la [FONTAINE VAT](#), en pierre. Prenez à droite.

- 4 1,5 km Vous arrivez sur une petite place, prenez à droite.

- 5 1,6 km Vous arrivez cette fois sur la place du [VILLAGE DE KÉRARDEN](#).

Prenez à droite le chemin du Solong. Retrouvez quelques mètres plus bas un chemin d'exploitation.

- 6 1,83 km Au petit carrefour, prenez à droite.

- 7 2,13 km Ce chemin sans issue vous permet d'admirer le panorama sur les marais.

★ À gauche, la Réserve Naturelle des Marais de Séné.

Les plus grands marais salants du Golfe du Morbihan ont été créés en 1720 sur la commune de Séné. Aujourd'hui les marais de Séné constituent l'une des plus vastes réserves naturelles ornithologiques de Bretagne.

Le périmètre de la Réserve est protégé. Faites demi-tour pour revenir au point 5. De retour sur la place du village, prenez à droite.

- 8 2,78 km Non loin, vous trouvez un chemin en contrebas sur votre droite.

- 9 3,18 km Le sentier débouche sur la route du Prato. Prenez à gauche.

- 10 3,28 km Au carrefour de la chapelle de Kerarden, tournez à droite sur la route de Kerleguen et continuez votre chemin en direction de Bilherbon.

★ La Chapelle de Kérarden

Construite en 1846 et de forme rectangulaire, en moellons recouverts d'un enduit, elle fut dédiée à la vierge sous le vocable de Notre-Dame du Bon Voyage. Chaque année au mois d'août un pardon y est organisé.

- 11 4,06 km Vous débouchez sur la rue du Beg Du. Prenez à gauche.

★ L'anse de Mancel

A partir des années 1850 et jusqu'à la tempête dévastatrice du 14 mars 1937, cette immense vasière de 66 hectares a été transformée en polder pour l'élevage de prés salés. Aujourd'hui, la mer y a repris ses droits.

- 12 5,16 km Vous arrivez au [CALVAIRE DE MONTSARRAC](#), qui mesure 3,5 m de haut. Prenez à droite la route du Passage.

- 13 5,54 km En bas de la route, sur votre droite le [CHÂTEAU DE BOT SPERNEN](#) (1850), dit « buisson fleuri ».

★ « Le Petit Passeur »

Depuis 1994, cette barge assure à la belle saison la liaison entre le passage de Saint-Armel et la pointe de Montsarrac. 120 m d'eau traversés en seulement 3 minutes pour éviter 25 km par la route ! + d'infos sur www.sene.bzh

- 14 5,58 km Non loin, vous trouvez un chemin en contrebas sur votre droite.

- 14 5,58 km Non loin, vous trouvez un chemin en contrebas sur votre droite.

- 15 6,24 km Faites le tour de la presqu'île. Empruntez en face de vous le chemin piétonnier longeant un bois. À droite, découvrez des prés salés et à gauche, des plantations de conifères importantes.

★ À droite, la Ferme de la Villeneuve

Construite avec une cour carrée dans les années 1840, cette ancienne ferme a exploité pendant un siècle les prés salés de l'anse de Mancel, lorsque celle-ci était asséchée par une digue. Elle a cessé toute activité agricole lorsque la digue a cédé pour la seconde fois lors d'une terrible tempête le 14 mars 1937.

Allez jusqu'à la pointe de la Villeneuve, s'y trouve une deuxième plage. Tout près, sur la droite, [L'ÎLE BECHIT](#).

Prenez à gauche le sentier, entre ajoncs et prunelliers. Revenez par le sentier côtier.

Traversez à nouveau la digue puis le parking (retour au point 14). Prenez à gauche pour remonter vers le [CHÂTEAU DE BOT SPERNEN](#).

- 16 8,55 km Un peu plus haut que le château, prenez le sentier sur votre droite.

- 17 8,94 km Vous arrivez en bas du village de Montsarrac. Prenez à droite.

- 18 9,24 km Vous retrouvez le parking de la Garenne.



Mairie de Séné
Place de la Fraternité - 56860 SÉNÉ
Tél. 02 97 66 90 62
contact@sene.bzh
www.sene.bzh